

## CIPP : Certificat Individuel Professionnel Produits Phytopharmaceutiques (Certiphyto)

### Les utilisateurs en exploitation agricoles peuvent obtenir

- le **certificat DNSA** : tous les Décideurs d'entreprise Non Soumise à Agrément dont les chefs d'exploitation agricole, ou salariés décideurs sur une exploitation.
- le **certificat Opérateurs** : tous les salariés uniquement applicateurs qu'ils travaillent en exploitation agricole, pour une entreprise de travaux et services ou pour une collectivité territoriale.

### Les responsables, décideurs d'entreprise de travaux et services

devront obtenir le **certificat DSA** (Décideur d'entreprise Soumise à Agrément)

**Les formations peuvent être organisées par filière pour la partie technique**, les aspects réglementaires, risques environnementaux et risques santé restent identiques pour toutes les filières.

**Tout certificat a une durée de validité de 5 ans quelle que soit la catégorie.**

## PLANNING FIN 2018 - DEBUT 2019

Pour des formations ou tests permettant **d'obtenir un 1<sup>er</sup> certificat.**

Les renouvellements pour une utilisation en exploitation agricole interviendront au plus tôt à partir de fin 2019. Renouvellement à prévoir 3 à 6 mois avant la date d'expiration du 1<sup>er</sup> certificat.

MAJ 22/11/2018

Obtenir le CIPP pour une utilisation à titre professionnelle		
Public/Catégorie :	DNSA	OPERATEURS
Par la formation de 2 jours avec test de validation		
BLANQUEFORT	22 et 23 novembre 2018 9 et 10 janvier 2019	12 et 14 décembre 2018 17 et 19 décembre 2018
	D'autres sessions seront programmées selon les besoins	
Par le TEST		
BLANQUEFORT	13 décembre 2018 11 janvier 2019	

Prix net TVA de la formation sans prise en charge : 230 € – Prix du test : 100 €

Les formations sont prises en charge par VIVEA à 100% pour ses contributeurs, ainsi que pour les salariés par le FAFSEA dans le cadre du plan mutualisé.

Ces prises en charge sont néanmoins à faire confirmer au moment de l'inscription.

**Inscription à valider 18 jours avant début de stage**

**Renseignements et inscriptions : service Formation**  
tél. : 05.56.79.64.11. – @: [formation@gironde.chambagri.fr](mailto:formation@gironde.chambagri.fr)